

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3301)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 309

présenté par

M. Letchimy et les membres du groupe Socialistes et apparentés

à l'amendement n° 283 de Mme Rossi

ARTICLE 7

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« dont au moins un représentant par bassin maritime transfrontalier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

se justifie par son texte même.